

FICHE DE POSTE

INTITULE

Chargé de mission allocation de ressources hospitalière et ambulatoire F/H

Familles professionnelles	Gestion budgétaire et financière	Santé
Codes fiches RET	TGBF000014	TSAN000001
Correspondances RIME	FPEGBF01	FP2AFS01
Correspondances UCANSS	Néant	0708
Emplois types	Responsable budgétaire	Administrateur de santé
Quotité	50 %	50%

FICHE DESCRIPTIVE

Si vous êtes fonctionnaire, recrutement possible selon les conditions suivantes :

Catégorie : A

Corps : IASS - Attaché

Grade : IASS - Attaché

Groupe RIFSEEP : 3

NBI : Oui Non

Si vous êtes en CDI de droit public :

Recrutement possible par portabilité ou congé de mobilité

Si vous êtes en CDI sous convention collective de la sécurité sociale, recrutement possible selon les conditions suivantes des conventions collectives du régime général :

Catégorie : Cadre

Niveau : 6

Si vous n'êtes pas concernés par l'un des statuts cités ci-dessus :

Catégorie : A

Recrutement possible en CDD de droit public d'une durée pouvant atteindre 1 an, renouvelable.

Fonctions télétravaillables : Oui Non

Fonction soumise à DPI : Oui Non

LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

AGENCE REGIONALE DE SANTE DE NORMANDIE

- Cité administrative- Place Bonet -ALENCON
- 2 Place Jean Nouzille - CAEN
- Cité administrative, 18 bd Georges Chauvin, EVREUX
- 31 rue Malouet – ROUEN
- Place de la Préfecture – SAINT LO

DIRECTION

Direction de l'offre de soins

POLE

Pôle Financement et Efficience de l'Offre de Soins

MISSIONS PRINCIPALES DE L'ARS

L'Agence Régionale de Santé de Normandie a pour mission d'assurer, à l'échelon régional, le pilotage d'ensemble du système de santé. Elle est responsable de la sécurité sanitaire, des actions de prévention menées dans la région, de l'organisation de l'offre de soins en fonction des besoins de la population, y compris dans les structures d'accueil des personnes âgées ou handicapées. Elle garantit une approche cohérente et efficace des politiques de santé menées sur le territoire et favorise une plus grande fluidité du parcours de santé, pour répondre aux besoins des populations.

MISSIONS PRINCIPALES DE LA DIRECTION ET DU POLE

La direction de l'offre de soins a pour mission générale d'organiser et de garantir la qualité et la sécurité de l'accès aux soins - qu'il s'agisse des soins délivrés en ville ou en établissement de santé - sur l'ensemble du territoire normand. Dans ce cadre, elle s'assure du déploiement d'une offre de soins graduée (proximité / recours territorial / recours régional).

Elle est structurée en 5 pôles au niveau régional :

- Pôle appui des établissements de santé
- Pôle offre ambulatoire
- Pôle financement et efficience de l'offre de soins
- Pôle planification et organisation de l'offre de soins
- Pôle soins sans consentement

Au sein de la Direction de l'Offre de soins, le pôle financement et efficience de l'offre de soins est chargé de la gestion et du suivi des ressources des établissements de santé de des structures sanitaires.

Il constitue un pôle d'appui et d'expertise pour l'ensemble de la direction de l'offre de soins dans les domaines suivants :

- Tarification à l'activité (MCO, SSR à venir)
- Enveloppes de missions d'intérêt général et d'aides à la contractualisation, dotations annuelles de financement, fonds d'intervention régional, volet hospitalier et ville
- Investissements immobiliers (modalités de financement et plan de financement)
- Analyse financière

Le pôle financement et efficience de l'offre de soins assure les missions suivantes :

- Coordination de l'allocation des ressources aux établissements de santé publics et privés, réseaux de santé ou autres structures
- Application des orientations stratégiques sur le FIR
- Propositions de répartition des mesures en lien avec les référents thématiques.
- Gestion et suivi des enveloppes
- Coordination de la répartition des enveloppes avec les référents thématiques et suivi financier (MIGAC, DAF)
- Assistance technique aux référents/gestionnaires d'établissements
- Alimentation des bases de données des outils et systèmes d'information (HAPI, APLIMOD, PIRAMIG...)
- Gestion de la déclinaison régionale de l'évolution tarifaire SSR et PSY pour les cliniques
- Préparation, mise en œuvre et suivi des réformes de financement
- Engagement et suivi de la déchéance des crédits FMIS
- Réponse aux enquêtes nationales sur les questions budgétaires et financières
- Communication auprès des établissements et fédérations sur les orientations de la campagne budgétaire
- Préparation et gestion des notifications, rédaction des arrêtés de tarification
- Validation des données de valorisation PMSI et préparation des arrêtés de versement
- Gestion de la commission de contrôle T2A
- Programmation et notification des financements des investissements immobiliers
- Suivi administratif et financier des opérations financées (H2012, COPERMO)
- Appui à l'analyse financière : EPRD/PGFP, RIA et CF, emprunts, endettement, certification des comptes et situations de trésorerie.
- Modélisation des financements et coordination régionale de la mise en œuvre des modélisations.
- Relations avec les banques

DESCRIPTION DU POSTE

Encadrement : Oui Non

Nombre de personnes encadrées : 2

Missions et activités principales du poste :

En collaboration avec les deux autres pôles de la direction de l'offre de soins et les référents thématiques, le chargé de mission allocation de ressources hospitalière et ambulatoire pilote et coordonne l'attribution des dotations allouées aux établissements de santé publics et établissements de santé privés ainsi qu'aux structures sanitaires de la région Normandie.

1- Il pilote et coordonne la campagne budgétaire des établissements publics et établissements de santé privés pour les dotations MIGAC, DAF, FMIS et FIR :

- Gestion des enveloppes et préparation des arbitrages en matière d'allocation de ressources
- Elabore et exécute la programmation budgétaire
- Rend compte de l'exécution budgétaire et assure le reporting
- Contribue au processus de contrôle interne
- Elabore les notes d'arbitrage à destination de la direction, et les éléments de langage à destination des établissements
- Prépare, met en œuvre et suit l'application des réformes de financement ou mécanismes de régulation (coefficient I, dotations populationnelles, comités allocation de ressources...).

2- Il coordonne le processus d'allocation de ressources des crédits du FIR ambulatoire selon des modalités définies avec le pôle offre ambulatoire.

3- Il est responsable du déploiement de l'outil d'allocation de ressource HAPI sur la région Normandie, outil de gestion des enveloppes FIR, MIGAC et DAF.

Il est également référent au sein de la direction sur la thématique des délégations de crédits.

4- Le chargé de mission pilote et coordonne en collaboration avec le pôle Appui des établissements de santé et les référents thématiques l'évaluation et l'objectivation des crédits alloués. Dans ce cadre, il :

- Définit des méthodes de recueil d'information permettant l'analyse et le suivi des dossiers
- Analyse et synthétise des études d'impact
- Participe en tant que de besoin au dialogue de gestion avec les établissements
- Participe et répond aux enquêtes nationales en matière de modélisation (MERRI notamment)

Interlocuteurs et partenaires :

En interne :

Les Directions et missions de l'Agence

- La direction générale
- La direction de l'autonomie
- La direction de l'appui à la performance
- La direction de la santé publique
- La direction de la stratégie
- La mission inspection et contrôle
- Les délégations territoriales (Calvados, Eure, Manche, Orne et Seine-Maritime)
- Le cabinet
- L'agence comptable
- Le secrétariat général

En externe :

- Les organismes d'assurance maladie
- Les établissements de santé de la région
- Les Directions du Ministère

Liens hiérarchiques :

Rattachement au responsable du pôle allocation de ressources

Spécificités du poste / contraintes :

Poste à forte responsabilité.

Fortes sollicitations sur des sujets complexes.

Forte disponibilité en période de campagne.

Communication avec des interlocuteurs institutionnels divers (directeur d'établissement, directeur financier, ...).

Le cas échéant, fonction de chef de projet sur des thématiques de santé.

S'investir dans des groupes de travail sur les projets et programmes portés par la DOS.

COMPETENCES REQUISES SUR LE POSTE

Il s'agit ici des compétences requises sur le poste et non des compétences acquises de l'agent

Expert : domine le sujet, voire est capable de le faire évoluer – Capacité à former et/ou à d'être tuteur. La notion d'expert est ici distincte des certifications ou agréments attribués par les ministères dans l'exercice de certaines fonctions spécifiques.

Maîtrise : connaissances approfondies – Capacité à traiter de façon autonome les situations complexes ou inhabituelles

Pratique : connaissances générales – Capacité à traiter de façon autonome les situations courantes ;

Initié : connaissances élémentaires, notions – capacité à faire mais en étant tutoré ;

Connaissances : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Environnement institutionnel et administratif : organisation, fonctionnement et missions des services de l'État dans le champ concerné			X	
Réglementation : Système de santé et financement assurance maladie	X			
Processus et règles d'allocation des ressources aux établissements sanitaires	X			
Réglementation : analyse financière, budgétaire et comptable sur les champs public et privé	X			
Systemes d'information hospitaliers (PMSI, SAE...)		X		
Réglementation sur les professionnels de santé			X	
Réglementation : organisation et fonctionnement des établissements sanitaires		X		
Procédures administratives contentieuses			X	
Processus de planification de l'offre de santé			X	
Outils de mise en œuvre de notre politique de santé (CPOM, FIR, MIG/AC, ...)			X	
Le PRS de l'Agence et les schémas régionaux			X	
Le CPOM ÉTAT/ARS de l'Agence			X	

Savoir-faire : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Animer, gérer les compétences professionnelles, évaluer et accompagner une équipe	X			
Réaliser le diagnostic d'une situation donnée			X	
Créer et animer un réseau de partenaires		X		
Optimiser l'utilisation des ressources au regard des besoins du territoire		X		
Concevoir des plans d'actions et piloter leur mise en œuvre		X		
Savoir organiser le travail de l'équipe au quotidien et déléguer les tâches		X		
Travailler en transversalité avec les autres équipes de l'Agence		X		
Analyser et exploiter des données budgétaires et financières		X		
Faire preuve de rigueur méthodologique et avoir le sens de l'organisation		X		
Savoir organiser et prioriser ses tâches		X		
Capacité à prendre des décisions dans un écosystème complexe et en mutation		X		
Évaluer les risques et opportunités d'un dossier sensible			X	
Maîtriser les techniques rédactionnelles administratives		X		

Savoir-être : E : expert / M : maîtrise / P : pratique / I : initié	E (4)	M (3)	P (2)	I (1)
Sens du service public		X		
Sens des relations humaines		X		
Capacité d'adaptation		X		
Autonomie		X		
Rigueur dans la réalisation des missions		X		
Capacité d'initiative		X		
Réactivité		X		
Gérer les situations conflictuelles et avoir le sens de la médiation		X		
Avoir le sens de la collégialité au sein d'une équipe pluridisciplinaire	X			
Avoir le sens de l'écoute et du dialogue	X			
Être force de proposition et d'innovation	X			
Faire preuve de réserve et de discrétion professionnelle	X			
Savoir gérer le stress inhérent à la responsabilité du poste		X		
Savoir représenter l'institution avec rigueur, professionnalisme et le sens des responsabilités.	X			